

# METHODOLOGIE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Cours destiné aux étudiants de **MASTER2** Comptabilité

Réalisé par Dr. **MESBAH Y.**

# SOMMAIRE

I.	LA METHODOLOGIE : CADRE THEORIQUE.....	1
II.	PROCESSUS DE LA RECHERCHE .....	3
III.	STRUCTURE DES MEMOIRES .....	7
IV.	GUIDE DE REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	9
V.	LA RECHERCHE QUALITATIVE : DEFINITION, BUT ET METHODES .....	14
VI.	LA RECHERCHE QUANTITATIVE .....	17
VII.	LA PRESENTATION ORALE / LE POSTER .....	20

# I. LA MÉTHODOLOGIE : CADRE THÉORIQUE

## 1. Recherche scientifique

C'est une démarche rationnelle qui permet d'examiner un phénomène ou un problème à résoudre et obtenir des réponses précises, elle conduit à l'acquisition des nouvelles connaissances

## 2. Savoir scientifique

C'est le résultat final de la recherche scientifique à travers la publication des articles, des lois, des livres, des brevets, des communications....

## 3. Méthode et Méthodologie

- La méthode : c'est la procédure logique d'une science, elle est constituée d'un ensemble de règles qui se traduit, sur le terrain, par des procédures concrètes dans la préparation, l'organisation et la conduite d'une recherche.
- La technique : c'est un moyen précis pour atteindre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche, les techniques sont donc des outils momentanés, conjoncturels et limités dans le processus de recherche : sondage, interview, sociogramme, jeu de rôle, tests...
- La méthodologie : peut se définir comme étant l'étude du bon usage des méthodes et techniques. Il ne suffit pas de les connaître, encore faut-il savoir les utiliser et les adapter à l'étude envisagée.

## 4. Vocabulaire scientifique

Dans le vocabulaire, on peut distinguer, au minimum, entre : le fait, la loi, la théorie, le concept, et le modèle

- Le fait scientifique : l'unité analysable dans le cadre de toute science est un fait.
- La loi scientifique : c'est la mise en relation causale (en explicitant les liens de cause à effet) des faits observés et analysés. Par exemple, la loi de l'offre et de la demande exprime des relations causales entre les faits liés aux actes de vente et d'achat de produits, les quantités et les prix.
- La théorie : est la réunion d'un ensemble de lois concernant un phénomène donné. Par exemple, l'ensemble des lois du marché, offre demande constitue la théorie économique classique.
- Le concept : ce sont des unités et des termes sur lesquels s'articule la théorie. Par exemple, la théorie économique classique se base sur les concepts de marché, surplus, échange, revenu, valeur, prix ...

- Le modèle : est une représentation figurée d'une réalité. Cette représentation s'effectue à l'aide de l'observation et de l'analyse des faits qui ont permis de dégager des lois et des théories. Sur un grand nombre de faits, des constantes sont isolées, généralisées puis modélisées. Par exemple, on peut construire un modèle du comportement d'achat du consommateur moyen en observant, analysant et isolant les principaux éléments ou actes qui se retrouvent dans la majorité des comportements observés au sein d'un échantillon déterminé de consommateurs.

## II. PROCESSUS DE LA RECHERCHE

La méthode de recherche emprunte généralement un cheminement ordonné qui part de l'observation à la discussion des conclusions scientifiques en passant respectivement par un problème de recherche, une question de recherche, une hypothèse, un objectif de recherche et une méthode de résolution. Ce processus peut être regroupé en trois grandes phases:

- A – Les étapes initiales : les préambules de la recherche.
- B – Les étapes intermédiaires : le déroulement de la recherche.
- C – Les étapes finales : les travaux sur les fruits de la recherche.

### A. Phase de conception/ construction de l'objet d'étude

Pour mener à une bonne fin de recherche, il faut bien penser, bien réfléchir, bien identifier un problème précis, poser une question centrale, imaginer les réponses appropriées (hypothèses) et en envisager la validité. Les étapes de cette phase sont les suivantes :

#### 1. Choisir et formuler un problème de recherche

En s'appuyant sur les lectures (consultation d'ouvrages et travaux), et les observations préliminaires de terrain, le chercheur formule un problème de recherche.

#### 2. Énoncer les questions, les hypothèses de recherche, les objectifs, les variables et les limites de la recherche:

- Les questions de recherche sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié.
- Les hypothèses sont des réponses anticipées à ces questions et elles doivent leur correspondre.
- Les objectifs principaux doivent être précisés en terme d'étendue, de portée, de temps, de moyens de lieux...
- Les définitions des variables avec leurs indicateurs sont comparables à des instructions qui font savoir comment les observations seront faites.
- Enfin, il s'agit de préciser les limites liées aux moyens disponibles tels que le financement, les déplacements, les enquêtes de terrains, le temps...

#### 3. Recenser les écrits et autres travaux pertinents et élaborer un cadre de référence

Dans cette partie, le chercheur montre qu'il connaît bien les autres auteurs et les œuvres qui ont, avant lui, d'une manière ou d'une autre, abordé le domaine et le sujet de recherche qui sont les siens. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits (revue de littérature) ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de cette recherche, et sélectionner puis organiser intelligemment. Le cadre de référence prolonge la revue des travaux, découle d'elle, mais la déborde, et apporte des précisions sur la perspective particulière de l'étude, en affichant les théories et les auteurs dont se réclame l'orientation globale de l'étude qui y réfère ou s'y réfère. On également de modèle d'analyse.

### B. Phase méthodologique ou de découverte et de collecte des données

Au cours de cette phase, le chercheur explique et justifie les méthodes et les instruments qu'il utilisera pour appréhender et collecter les données, en réponse aux questions posées et

aux hypothèses formulées. Le chercheur précise également les caractéristiques de la population (groupe humain ou non) sur lesquelles il va travailler. Il décrit enfin le déroulement de la collecte des données et indique le plan d'analyse des données.

#### 1. Choix des méthodes et des instruments de collectes des données

À cette étape, le chercheur présente ou expose les méthodes ou les paradigmes auxquels il recourt, puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisés. Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatif (entretiens, observation, etc.) ou des informations de type quantitatif (questionnaire, échelles de mesure, etc.).

#### 2. Définition de la population et de l'échantillon d'étude

Le chercheur caractérise la population en établissant les critères de sélection pour l'étude, en précisant l'échantillon et en déterminant la taille. La population cible réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. La population accessible est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc.

#### 3. Décrire le déroulement de la connecte des données

Le chercheur prévoit et décrit les problèmes que pourrait soulever le processus de collecte de données. Dans tous les cas, un plan de recherche doit avoir prévu la façon d'organiser le déroulement: quelle population sera interrogée, qui précisément sera soumis à l'enquête, quelle sera la taille de l'échantillon, de quelle façon on interrogera, de combien d'enquêteurs disposera-t-on, quels sont les obstacles prévisibles à contourner? etc.

#### 4. Présentation du plan d'analyse des données recueillies

Le chercheur précise les types d'analyse qu'il prévoit de faire. Pour les données chiffrées, quantitatives, il expliquera comment il établira les classements et les liaisons statistiques entre deux variables (distributions, tableaux de contingence, liaison par hasard, etc.). Il expliquera également comment il traitera les données qualitatives (analyse thématique, analyse de contenu de données textuelles tirées de documents divers, d'entretiens, de comptes rendus, d'articles de presse, de documents stratégiques ou opérationnels, etc.).

#### 5. Collecte des données

Ce travail s'effectue selon un plan établi. Cette collecte systématique d'information est faite à l'aide des instruments choisis

### **C. Phase de traitement : analyse/ présentation et interprétation/ discussion des résultats**

Une masse de données recueillies ne constitue pas en soi une recherche. Il faut traiter ces données. C'est-à-dire qu'il faut y exercer un travail d'analyse pour isoler des unités significantes (thèmes, figures, variables...) abstraites de leur contexte en opérant la comparaison terme à terme. Ensuite, le chercheur en fait une synthèse. Cette phase comprend deux étapes :

1. La préparation des données : une fois rassemblées, les données brutes (réponses à un questionnaire, chiffres, statistiques ...) doivent faire l'objet d'un minutieux travail de préparation avant d'être traitées et analysées. Dans ce travail de préparation, il

faut trier, dépouiller, nettoyer, regrouper, coder... de façon que, le moment venu, on n'ait, autant que possible, que des données non contaminées, non biaisées, c'est-à-dire non susceptibles de générer des erreurs ou des distorsions dans les résultats.

2. L'analyse et la présentation des données : l'analyse des données permet de produire des résultats qui sont interprétés et discutés par le chercheur
3. L'interprétation/ discussion des résultats : les données étant analysées et présentées à l'aide de textes narratifs, de tableaux, de graphiques, de figures et autres, le chercheur les explique dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. En partant des résultats qu'il discute en vérifiant leur authenticité, en revenant sur les hypothèses, en convoquant justement les théories et les auteurs qui ont abordé la question étudiée faire des inférences, tirer des conclusions ou élaborer une théorie et faire des recommandations.

## LE CYCLE DE LA RECHERCHE

### PHASE DE CONCEPTION/CONSTRUCTION DE L'OBJET DE L'ÉTUDE

- Choisir et formuler un problème de recherche
- Énoncer les questions, les objectifs, les hypothèses de recherche, les variables et les limites de la recherche
- Recenser les écrits pertinents, observer les faits pertinents
- Élaborer un cadre de référence



### PHASE MÉTHODOLOGIQUE OU DE DÉCOUVERTE ET DE COLLECTE DE DONNÉES

- Choisir les méthodes et les instruments de collecte des données
- Définir la population et l'échantillon d'étude
- Décrire le déroulement de la collecte des données
- Présenter le plan d'analyse des données recueillies
- Collecte des données



### PHASE DE TRAITEMENT : ANALYSE/ PRÉSENTATION DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION/ DISCUSSION

- Préparer les données
- Analyser/ présenter les données collectées (ordonner, classe, comparer, mesurer la force de lien entre les variables)
- Interpréter/ discuter les résultats (vérifier l'authenticité des résultats obtenus, les hypothèses, interroger les théories en élaborer...)

### Exercice : Définir une problématique de recherche

<b>La problématique de la recherche</b>	
1. Le thème de la recherche : Le sujet sur lequel porte-la recherche (sur quoi porte votre recherche?)	
2. Le problème de recherche : Énoncer une situation qui intrigue le chercheur (que cherchez-vous à mieux comprendre ou expliquer?)	
3. La question de recherche : le problème de recherche est posé sous forme de question (à quelle question voulez-vous répondre ?	
4. La stratégie de recherche : identifier les concepts ou idées principales du sujet <sup>1</sup> (quels sont les concepts utilisés dans votre recherche ?)	
5. L'hypothèse de recherche : un énoncé qui prédit les résultats (quels résultats prévoyez-vous obtenir ?)	

---

<sup>1</sup> Utilisez des dictionnaires, les encyclopédies pour bien définir les concepts et trouvez des synonymes, des formules, des expressions tant en français qu'en anglais pour préciser d'avantage votre sujet et vous donner la possibilité de trouver des informations par plusieurs portes

### III. STRUCTURE DES MÉMOIRES

Il y'a plusieurs façons de structurer un travail de recherche. Je vous recommande celle-ci :

1. Page de titre/ Page de couverture
2. Page blanche
3. Page de titre répétée
4. Citation
5. Remerciement
6. Dédicace
7. Résumé
8. Sommaire (en raison du volume important du travail)
9. Liste des abréviations
10. Liste des tableaux
11. Liste des figures
12. Liste des annexes
13. Introduction générale
  - Généralités sur le thème
  - Justification du choix du sujet et motivations
  - Identification et formulation du problème
  - Question de recherche
  - Énoncé des objectifs de recherche
  - Formulation des hypothèses
  - Définitions des variables
  - Démarche générale de vérification
14. Développement (divisé en parties, chapitres et sections...)
15. Conclusion générale
16. Annexes
17. Références bibliographiques
18. Tables des matières
19. Page blanche
20. Dernière page de couverture (résumé en arabe, français et anglais)

#### **R !**

- Avant l'introduction, avant chaque partie, avant la conclusion, etc., insérer une page ordinaire, de couleur blanche, comportant exclusivement le titre de la rubrique (le numéro de page n'apparaît pas)
- Un sommaire et une table des matières sont tous les deux des listes qui énumèrent les différentes balises qui structurent un texte. Le sommaire se situe en début du texte. Il référence les grands ensembles de celui-ci, en général les parties ou les chapitres. Une table des matières se situe en revanche à la fin de l'ensemble rédigé et elle est en

général beaucoup plus détaillée qu'un sommaire, elle contient en effet les sous parties, parfois même les paragraphes

## IV. GUIDE DE RÉDACTION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ce cours a pour objectif de vous aider à citer vos ressources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

La rédaction d'une bibliographie est fondamentale dans la réalisation d'un mémoire. En effet, celle-ci est tout à la fois une marque d'honnêteté intellectuelle et indice de pertinence du travail effectué. En plus de cela, la bibliographie permet au lecteur de se rendre compte de votre effort d'investigation. La bibliographie doit être rédigée un style uniforme, cohérent et doit être présentée de manière structurée. La liste des références bibliographiques peut être classée :

- Par ordre alphabétique des auteurs (sous-classement chronologique du plus récent au plus ancien)
- Par discipline scientifique (sous-classement par ordre alphabétique des auteurs)
- Par catégorie de sources : ouvrages généraux, ouvrages spécialisés, articles, enquêtes... (sous classement par ordre alphabétique des auteurs)
- Par intérêts relatifs au document : documents fondamentaux, documents d'intérêt moyen, documents d'intérêt secondaire (sous-classement par ordre alphabétique des auteurs)

La présentation des références est soumise à des règles : la norme ISO 690 :2010. Toutefois, le style de présentation de votre bibliographie (ponctuation, majuscule...) peut varier selon les disciplines et les documents dans lesquels vous rédiger votre bibliographie.

### **R !**

- Le titre du document est en italique
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, citez les 3 premiers suivis de « et al. »  
Ex : Ex : HARKINS, W., HO, M., SMET, J. et al.
- Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité auteurs. Ex. : CNRS
- Si l'auteur est un éditeur scientifique, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez (éd.)
- Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « In : »
- Indiquez [en ligne] après le titre d'un livre, d'un rapport, d'un article en ligne... Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle vous l'avez consulté.

### **1. Présentation d'une notice bibliographique selon la méthode:**

<b>1. LIVRE</b>	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pages. Titre de la collection (facultatif)	Ex. : DOUCHET, Jacques, <i>Analyse : recueil d'exercices et aide-mémoire</i> . Vol. 1. 3 <sup>ème</sup> édition. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, 510 p. Enseignement des mathématiques
<b>2. CHAPITRE D'UN LIVRE</b>	
• Chapitre et livre ayant le même auteur	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, Numéro et titre du chapitre, pages du chapitre.	Ex. : HEBINGER, Hubert, <i>Le colza</i> . Paris : Éd. France agricole. 2013, Chapitre 15, la récolte, p. 339-348.
• Chapitre et livre ayant un auteur différent	
NOM, Prénom de l'auteur du chapitre, Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur du livre. <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pages du chapitre.	Ex. : HUGUIER, Michel, L'hôpital public en crise ? In : ISRAËL, Lucien (éd.) <i>Santé, médecine et société</i> . Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 231-227.
<b>3. ARTICLE D'ENCYCLOPÉDIE</b>	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), Titre de l'article. In : <i>Titre de l'encyclopédie</i> , année de publication. Pages.	Ex : BATTU, Daniel, Normalisation des télécommunications et des TIC. In : <i>Techniques de l'Ingénieur</i> 2013, [en ligne] réf : TE7020, 31 p. disponible sur <a href="http://www.techniques-ingenieur.fr">http://www.techniques-ingenieur.fr</a>
<b>4. ARTICLE DE REVUE</b>	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), Titre de l'article. <i>Nom de la revue</i> . Volume, numéro, année de publication, pages.	Ex. : SEIGNAN Gérard, Psychologie de « l'effort volontaire » : les déclinaisons de l'énergie psychique entre le XIX <sup>e</sup> e et le XX <sup>e</sup> . <i>Bulletin de psychologie</i> . Vol. 5 N°527, 2013, p. 407-416.
<b>5. THÈSE</b>	
NOM, Prénom de l'auteur, <i>Titre</i> . Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, année de soutenance, pages.	Ex : CASIN, Dominique, <i>La RSE dans les relations de sous-traitance</i> [en ligne] Thèse de doctorat. Sciences de Gestion. Metz : Université de Lorraine, 2012. Disponible sur <a href="http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0360_CASIN.pdf">http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0360_CASIN.pdf</a>
<b>6. CONGRES</b>	
AUTEUR ou ORGANISATEUR, <i>Titre du congrès</i> . Date et lieu de la manifestation. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages.	Ex : GUELLEC, Laurence, <i>Littérature et publicité : de Balzac à Beigbeder : actes du colloque international des Arts décoratifs</i> , 28-30 avril 2011. Marseille , Ed. Gaussen, 447p.
<b>7. SITE OU PAGE D'UN SITE WEB</b>	
AUTEUR du site, <i>Nom du site ou de la page</i> date de publication ou mise à jour, [en ligne] disponible sur [consulté le ...]	Ex. : BRGM. SIGAfrrique : <i>Réseau africain d'information géologique pour le développement durable</i> [en ligne] disponible sur :

	<a href="http://www.sigafrique.net">http://www.sigafrique.net</a> [consulté le 20 janvier 2014]
<b>8. NORME</b>	
ÉDITEUR DE LA NORME, <i>Titre de la norme</i> . Référence de la norme, année de publication, pages.	Ex. : ISO, <i>Isolation thermique des équipements de bâtiments et des installations industrielles - Méthodes de calcul</i> , 2008. NF EN ISO 1224, 18 p.
<b>9. DÉCRET, LOI, CIRCULAIRE</b>	
AUTEUR (autorité d'édition), <i>Titre</i> . Référence du texte, année de publication, paragraphe ou article (facultatif)	Ex. : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, <i>Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura2000 domaine de Verdilly</i> . JO du 8 janvier 2011.
<b>10. BREVET</b>	
NOM du déposant ou du propriétaire, <i>Titre du brevet</i> . NOM de l'inventeur. Références. année de publication.	Ex. : STMICROELECTRONICS TOURS SAS, COMMISSARIAT ÉNERGIE ATOMIQUE, <i>Dispositif et procédé contrôlé de l'humidification d'une pile à combustible</i> . KARST, N., FAUCHEUX, V, 2010. European Patent Office. FR2938978 (A1).

## 2. Présentation d'une notice bibliographique selon la méthode Ad (Auteur, Date) : une notice bibliographique se présente généralement ainsi :

<b>11. LIVRE</b>	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages. Titre de la collection (facultatif)	Ex. : DOUCHET, Jacques, 2010. <i>Analyse : recueil d'exercices et aide-mémoire</i> . Vol. 1. 3 <sup>ème</sup> édition. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 510 p. Enseignement des mathématiques
<b>12. CHAPITRE D'UN LIVRE</b>	
• Chapitre et livre ayant le même auteur	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur. Numéro et titre du chapitre, pages du chapitre.	Ex. : HEBINGER, Hubert, 2013. <i>Le colza</i> . Paris : Éd. France agricole. Chapitre 15, la récolte, p. 339-348.
• Chapitre et livre ayant un auteur différent	
NOM, Prénom de l'auteur du chapitre, année de publication. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur du livre. <i>Titre du livre</i> . N <sup>ème</sup> édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages du chapitre.	Ex. : HUGUIER, Michel, 2010. L'hôpital public en crise ? In : ISRAËL, Lucien (éd.) <i>Santé, médecine et société</i> . Paris : Presses universitaires de France, p. 231-227.
<b>13. ARTICLE D'ENCYCLOPÉDIE</b>	
NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. In : <i>Titre de l'encyclopédie</i> . Pages.	Ex : BATTU, Daniel, 2013. Normalisation des télécommunications et des TIC. In : <i>Techniques de l'Ingénieur</i> [en ligne] réf : TE7020, 31 p. disponible sur <a href="http://www.techniques-ingenieur.fr">http://www.techniques-ingenieur.fr</a>
<b>14. ARTICLE DE REVUE</b>	

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. <i>Nom de la revue</i> . Volume, numéro, pages. DOI si l'article est en ligne.	Ex. : SEIGNAN Gérard, 2013. Psychologie de « l'effort volontaire » : les déclinaisons de l'énergie psychique entre le XIX <sup>e</sup> et le XX <sup>e</sup> . <i>Bulletin de psychologie</i> . Vol. 5 N°527, p. 407-416. DOI : 10.3917/bupsy.527.0407 <sup>2</sup>
<b>15. THÈSE</b>	
NOM, Prénom de l'auteur, année de soutenance. <i>Titre</i> . Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, pages.	Ex : CASIN, Dominique, 2012. <i>La RSE dans les relations de sous-traitance</i> [en ligne] Thèse de doctorat. Sciences de Gestion. Metz : Université de Lorraine. Disponible sur <a href="http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0360_CASIN.pdf">http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0360_CASIN.pdf</a>
<b>16. CONGRES</b>	
AUTEUR ou ORGANISATEUR, année de publication. <i>Titre du congrès</i> . Date et lieu de la manifestation. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages.	Ex : GUELLEC, Laurence, 2012. <i>Littérature et publicité : de Balzac à Beigbeder : actes du colloque international des Arts décoratifs</i> , 28-30 avril 2011. Marseille , Ed. Gaussen, 447p.
<b>17. SITE OU PAGE D'UN SITE WEB</b>	
AUTEUR du site, date de publication ou mise à jour. <i>Nom du site ou de la page</i> [en ligne] disponible sur [consulté le ...]	Ex. : BRGM. SIGAfrrique : <i>Réseau africain d'information géologique pour le développement durable</i> [en ligne] disponible sur : <a href="http://www.sigafrique.net">http://www.sigafrique.net</a> [consulté le 20 janvier 2014]
<b>18. NORME</b>	
ÉDITEUR DE LA NORME, année de publication. <i>Titre de la norme</i> . Référence de la norme, pages.	Ex. : ISO, 2008. <i>Isolation thermique des équipements de bâtiments et des installations industrielles - Méthodes de calcul</i> . NF EN ISO 1224, 18 p.
<b>19. DÉCRET, LOI, CIRCULAIRE</b>	
AUTEUR (autorité d'édition), année de publication. <i>Titre</i> . Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif)	Ex. : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2011. <i>Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura2000 domaine de Verdilly</i> . JO du 8 janvier 2011.
<b>20. BREVET</b>	
NOM du déposant ou du propriétaire, année de publication. <i>Titre du brevet</i> . NOM de l'inventeur. Références.	Ex. : STMICROELECTRONICS TOURS SAS, COMMISSARIAT ÉNERGIE ATOMIQUE, 2010. <i>Dispositif et procédé contrôlé de l'humidification d'une pile à combustible</i> . KARST, N., FAUCHEUX, V. European Patent Office. FR2938978 (A1).

### 3. Usage de Ibid, Idem, Loc.cit et de Op.cit.

**Ibid** : renvoie à la référence qui précède immédiatement (nous userons d'Ibid., si nous venons juste d'en référer en bas de page

<sup>2</sup> Si l'article est disponible en open access sur le web : rajouter [en ligne] et l'url. Si l'article est disponible via une base de données ex : Europresse : ne pas citer l'url

[1] Joyce J. Ulysse, Gallimard, 1972, p. 133.  
[2] *ibid.*, p. 205.

**Idem** : renvoie à la référence qui possède immédiatement en renvoyant à la même page

[1] Joyce J. Ulysse, Gallimard, 1972, p. 133.  
[2] *ibem.*

**Loc.cit** : réponds à une référence déjà citée en renvoyant à la même page

[1] Amy G. Orchestre et espace, *Esprit*, n° 280, janv. 1960, pp. 80-92.  
[2] Joyce J. Ulysse, Gallimard, 1972, p. 133.  
[3] Amy G. *loc. cit.*

**Op.cit.**, s'emploie lorsque la citation est extraite d'une même référence citée antérieurement (nous utiliserons *Op.cit* si la référence a été citée précédemment, mais à un endroit assez éloigné)

[1] Joyce J. Ulysse, Gallimard, 1972, p. 133  
[2] *ibid.*, p. 205  
[3] Toole J. K. *La conjuration des imbéciles*, 10-18, 1981, p. 33  
[4] Joyce J. *op. cit.*, p. 12

## V. LA RECHERCHE QUALITATIVE : DEFINITION, BUT ET METHODES

### 1. Définition de la recherche qualitative

C'est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes (Taylor et Bogdan, 1984). Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène socio-économique en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques, mais ne leur accorde tout simplement pas la première place.

### 2. But de la recherche qualitative

Le chercheur est intéressé à connaître les facteurs conditionnant un certain aspect du comportement de l'acteur social mis au contact d'une réalité. Il se sert d'un modèle interprétatif où l'accent est mis sur les processus qui se développent au sein des acteurs (ici, on est intéressé par les significations que l'acteur attribue à son environnement de même qu'à ces interprétations).

De ce fait, chercher à comprendre, chercher à décrire, explorer un nouveau domaine, évaluer les performances d'une personne, aller à la découverte de l'autre, évaluer une action, un projet sont des démarches dont la réussite reste en partie liée à la qualité de la recherche qualitative sur lesquelles elles s'appuient. On fait alors de la recherche qualitative :

- **Pour détecter des besoins.**

Ex. : Je m'informe de l'état de santé de quelqu'un.

- **Pour poser un choix, prendre une décision.**

Ex. : Je recherche des informations pour déterminer si une matière est acquise par mes étudiants.

- **Pour améliorer un fonctionnement, des performances.**

Ex. : Je recherche de l'information pour tenter d'améliorer la communication dans mon entreprise.

- **Pour cerner un phénomène.**

Ex. : Je recherche de l'information pour faire le point sur la progression d'une maladie dans tel pays.

- **Pour tester aussi des hypothèses scientifiques.**

Cette recherche qualitative est menée au moyen de méthodes.

### 3. Aperçu sur les méthodes de la recherche qualitative

Les méthodes de recherche qualitative les plus utilisées sont : l'interview, l'observation et l'histoire de vie.

### 3.1 *L'interview*

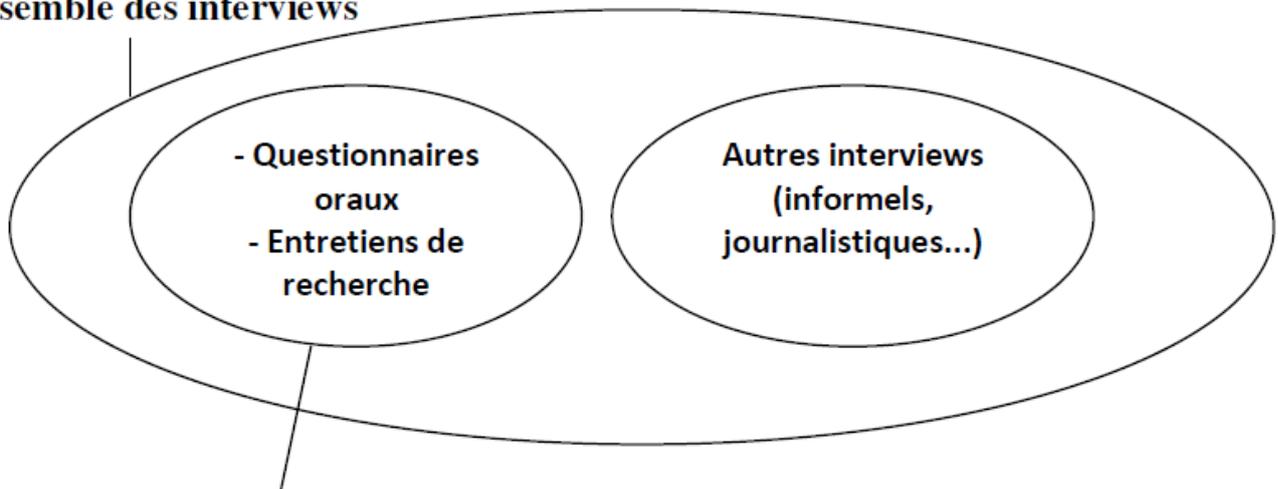
Blanchet distingue d'une part le niveau général de l'interview et d'autre part le niveau des "questionnaires oraux" et des "entretiens de recherche" comme éléments d'un sous-ensemble du vaste ensemble des interviews.

Pour Labov et Fanshel, l'interview est un speech-event (événement de discussion) dans lequel une personne a extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B.

Les différents types d'interviews sont :

- **L'interview libre** : où l'enquêteur s'abstient de poser des questions visant à réorienter

#### Ensemble des interviews



#### Interviews comme éléments méthodologiques d'une démarche scientifique

l'entretien.

- **L'interview dirigée** : la personne interviewée répond à des questions préparées et planifiées dans un ordre déterminé.
- **L'interview semi-dirigée** où l'interviewer prévoit quelques questions à poser en guise de point de repère.

### 3.2 *L'observation*

Pour de Ketele, "observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orientée par un objectif terminal ou organisateur et dirigée sur un objet pour en recueillir des informations". La vue est donc l'un des cinq (5) sens le plus souvent sollicités dans un processus d'observation, mais les autres peuvent être mis en exergue.

Dans la recherche scientifique, l'observation est donc conçue en fonction d'un cadre théorique de référence. Ce qui fait la spécificité de l'observation par rapport à l'interview est l'objet de la

démarche. L'entretien est un acte de communication permettant des retours en arrière et des projections dans l'avenir et l'observation est un acte à sens unique et porte sur une situation actuelle.

### **3.3 L'histoire de vie**

Les collectes d'histoire de vie ont connu un domaine d'intérêt en sciences économiques et sociales à partir des années 70. Elle peut être définie selon Chalifoux (1992) comme un récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Elle est utilisée dans :

- Les **études culturelles** (dimensions symboliques de la vie des groupes sociaux, telles les conceptions du monde, les idéologies, les connaissances, les schèmes mentaux)
- Les **études sociales** (sur les institutions, les groupes, les rapports et réseaux sociaux de groupe)
- Les **études de processus de socialisation** (modes d'intégration, de régulation et de participation au sein d'unités sociales diverses)
- Les **études d'inculturation** (processus d'apprentissage de divers aspects de la culture).

Les techniques et méthodes de collecte de l'histoire de vie se recentrent autour de la collecte de récit (longs récits centrés sur l'évolution d'un personnage, documents qui les complètent, des lettres, des photographies, des extraits de journal personnel...).

## VI. LA RECHERCHE QUANTITATIVE

### 1. Définition

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Cette méthode s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc.

L'approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses. La phase empirique d'une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par questionnaires. Le questionnaire permet d'interroger un beaucoup plus grand nombre d'individus. Mais le format de l'enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions.

### 2. Le Questionnaire

Le questionnaire est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits, c'est une méthode qui s'applique à un ensemble (échantillon) qui doit permettre des inférences statistiques.

**L'échelle de Likert** permet aux répondants d'un questionnaire d'exprimer leurs niveaux d'accord ou désaccord sur un sujet donné. cette échelle permet de proposer des choix de réponses de niveaux extrêmes. Par exemple pourrez créer une échelle allant de « très satisfait » à « pas de tout satisfait ». L'échelle de Likert est symétrique, sa position centrale est neutre et composé de 3 à 7 niveaux

Exemple :

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Moyennement satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait
Q1					
Q2					
Q3					

### **3. La taille de l'échantillon**

On appelle l'univers de l'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon. L'univers est aussi appelé la « population » de l'enquête. Déterminer exactement la population ne va pas forcément de soi. Si l'on veut enquêter sur les entreprises, les banques, les assurances...

La première difficulté à surmonter lorsqu'on doit mener une enquête à dimension quantitative est celle du nombre d'individus à interroger. Deux arguments sont à considérer dans la définition de la taille de l'échantillon : statistique et pratique. Mais, quels que soient ces arguments, il convient de respecter les conditions suivantes :

- Aucun échantillon ne doit comporter moins de 30 individus.
- Par rapport à la «population mère», l'échantillon représente une proportion d'autant plus faible que cette population est importante.
- Un échantillon ne se définit pas en général au départ par un seul caractère de la «population mère». Ce qui veut dire qu'on doit calculer la taille d'un échantillon en fonction des différents critères successifs.

### **4. Le prétest**

Il s'agit d'une phase fondamentale, souvent négligée, qui consiste à mettre à l'épreuve le questionnaire par rapport à quelques individus, autrement dit à le tester. Elle est donc centrée sur l'évaluation du questionnaire lui-même. L'approche est ici plus qualitative que quantitative. Il s'agit d'évaluer la clarté et la précision des termes utilisés et des questions posées, la forme des questions, l'ordre des questions, l'efficacité de la mise en page, éliminer toutes les questions ambiguës ou refusées, repérer les omissions, voir si le questionnaire est jugé trop long, ennuyeux, indiscret, etc.....

### **5. La rédaction définitive du questionnaire**

À partir des données du prétest, il faut alors élaborer la version qui sera soumise aux enquêtés.

### **6. Le choix du mode d'administration du questionnaire et de sa présentation**

Il existe différents modes d'administration

- Par enquêteur : une personne pose des questions et note les réponses de l'enquêté, le taux de réponse est élevé. Dans le face à face avec un répondant, la personnalité de l'enquêteur joue un rôle dont il faut connaître les effets.
- Auto-administration : l'enquêté répond seule au questionnaire
- L'envoi postal qui donne généralement un taux de réponse faible (entre 10-20%)
- Par téléphone : il peut se faire dans des délais très courts et constitue un compromis acceptable sur les plans des coûts et du taux de réponse
- par Internet

### **7. L'analyse des résultats en relation avec les objectifs de l'enquête**

L'analyse des résultats d'une enquête va permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises au départ. Par ailleurs, s'ajoute toujours à cette démarche une phase d'interprétation des résultats obtenus. C'est-à-dire une phase de compréhension de l'existence de relations entre diverses variables. Les méthodes de la statistique descriptive et inductive peuvent être utilisées pour analyser les données recueillies. À l'heure actuelle, on dispose d'outils statistiques tels que l'analyse en composantes principales, l'analyse factorielle des correspondances, etc. qui vont tenter d'appréhender un ensemble de données complexes et donner une vue du phénomène dans sa totalité.

## VII. LA PRÉSENTATION ORALE / LE POSTER

### 1. La soutenance

La soutenance, c'est l'épreuve finale. Il s'agit de présenter le travail devant un jury composé de trois membres ou plus et se soumettre leurs critiques, suggestions et questions. L'étudiant prépare un résumé de son travail pour un exposé oral d'environ quinze à vingt minutes.

Dans ce résumé, il expose la problématique, la méthodologie, le déroulement du travail, le traitement des données, les résultats et la discussion. Il expose également ses recommandations ainsi que les difficultés rencontrées.

### 2. La présentation orale

La présentation orale est un outil de transmettre le savoir. Bien communiquer à l'oral est donc faire passer des messages à l'aide d'un langage choisi, en utilisant une voix bien placée, en jouant de ses émotions, en utilisant intelligemment son corps pour que son public, respecté et pris en compte, accepte le message émis et y adhère.

Afin de réussir sa présentation orale, il est très important d'utiliser un support de présentation « PowerPoint ou autre logiciel de présentation », pour cela il faut respecter les critères suivants :

- Dynamisme de la présentation, cohérence et rigueur de l'exposé.
- Pertinence du choix des informations et des idées principales
- Pertinence des explications apportées sur le travail réalisé, argumentation et conviction.
- Clarté et correction de la langue « utilisation d'un langage professionnel adapté.

### 3. Le poster

Le poster est un support de **communication** visuelle dans but de présenter un travail de recherche scientifique. Il faut se mettre à la place de celui qui va le lire : la problématique et le vocabulaire doivent donc être simples.

- le poster doit attirer l'attention,
- Le poster sert à faire passer un message
- le poster doit donner envie au lecteur d'approfondir le sujet

Le poster doit être pédagogique, présenter un enchaînement logique et ne pas être trop dense. Attention : le poster doit être autonome, c.-à-d. compréhensible, même si vous n'êtes pas à côté pour l'expliquer.

En 3 mots, un poster doit être:

**-attractif pour capturer l'attention**

Le titre doit attirer le lecteur, les informations doivent être le plus possible graphiques.

- **Structuré** pour favoriser la lecture :

Le lecteur doit être guidé dans sa lecture. Pour cela : l'auteur doit identifier les différentes parties du poster (par des titres, des numéros de section, des couleurs ...).

- **Concis** pour axer la communication sur le message :

Le texte doit être clair et précis, les phrases courtes, la police adaptée (pas en majuscule...).

**Pour concevoir le poster**, se souvenir qu'il doit être :

- un résumé des recherches que vous avez faites
- une image qui donne envie de s'approcher
- un spectacle pour le lecteur qui s'y arrête 5 minutes maximum
- un message qui cherche à convaincre le lecteur

## Références bibliographiques

**AKTOUF O.** (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique* ». Montréal : Les Presses de l'Université du Québec,

**BEAUD M.** (1988), *L'art de la thèse - comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte (première édition 1985).

**BEAUD S. & WEBER F.** (1997), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte (repéré)

**BLAUG M.**, (1982), *Méthodologie économique*, Economica, Paris.

**BOGDAN R. & TAYLOR S. J** (1975), *Introduction to Qualitative Research Methods*, New York;

**BOUDON R.** (1988), *les méthodes en sociologie*, PUF, Paris.

**CEFAÏ D.** (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte (Recherches)

**FRAGNIERE J. P** (1986), *comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod.

**GRAVEL R. J.** (1983), *Guide méthodologique de la recherche*, Québec, PUQ.

**MUCHELLI A.** (1988), *les méthodes qualitatives*, PUF, Paris.

**N'DA P.** (2006), *Méthodologie de la recherche, 3e édition*, Abidjan, EDUCI.

**PLOT B.** (1986), *écrire une thèse ou un mémoire en sciences sociales*, édition Champion, Paris.

**ROBINE N.** (1982), *Guide de présentation des mémoires et thèses en sciences sociales*, Aix en Provence.